

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire- ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

Nombre de Conseillers
En exercice : 36
Présents : 32
Votants : 33

L'an deux mille dix-sept, le treize mars à 19 heures,
Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence de Denis SEJOURNE.

Date de la convocation : 6 mars 2017

Résultat du vote

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Jean Michel FERTIER (Corbel) ; Denis SEJOURNE (Entre-deux-Guiers) ; Jean-Paul CLARET, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Cédric VIAL (Les Echelles) ; Gilles PERIER MUZET, Elisabeth SAUVAGEON, Philippe QUINTIN (Miribel les Echelles) ; Jean-Pierre ZURDO (Saint-Christophe la Grotte) ; Nicole VERARD, Gérard DAL'LIN (Saint-Christophe sur Guiers) ; Pierre Auguste FEUGIER (Saint Franc) ; François LE GOUIC (Saint-Jean de Couz) ; Patrick FALCON, Martine MACHON (Saint- Joseph de Rivière) ; Jean-Louis MONIN, Christian ALLEGRET, Nathalie HENNER, Christiane MOLLARET, Cédric MOREL, Bertrand PICHON-MARTIN, Céline BOURSIER, Jean-Claude SARTER (Saint-Laurent du Pont) ; Stéphane GUSMEROLI, Dominique CABROL (Saint Pierre de Chartreuse) ; Jacques RICHEL (Saint Pierre de Genebroz) ; Jean Paul PETIT (Saint- Pierre d'Entremont 38) ; Louis BOCCHINO (Saint- Pierre d'Entremont 73) ; Denis BLANQUET, Robert DUISIT (Saint-Thibaud de Couz)

Pouvoirs : Gérard ARBOR à Patrick FALCON

OBJET : CONTRAT AMBITION REGION

La Région Auvergne Rhône Alpes, chef de file en matière d'aménagement du territoire, souhaite exercer cette compétence à travers un lien direct avec les communes et les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale pour soutenir l'investissement public local.

CONSIDERANT le Contrat Ambition Région est négocié et signé avec les EPCI : communautés de communes et communautés d'agglomération (hors Métropoles de Lyon et Grenoble, Communauté urbaine de Saint-Etienne Métropole et Communauté d'Agglomération de Clermont-Ferrand).

CONSIDERANT les maîtrises d'ouvrage des projets retenus sont essentiellement publiques : collectivités ou leurs opérateurs (établissements publics, SPL...). D'autres maîtrises d'ouvrage peuvent être soutenues dès lors que les projets relèvent d'une finalité publique et reçoivent un cofinancement public local.

CONSIDERANT les Contrats Ambition Région sont adossés à des dotations financières mobilisables. Ils sont conclus pour une durée de 3 ans. Le Contrat mentionne, dès la signature, la liste des opérations, leur maîtrise d'ouvrage et leur coût prévisionnel.

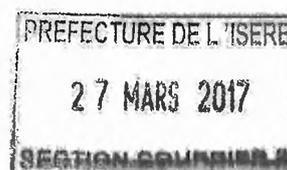
CONSIDERANT les modalités de financement des opérations inscrites dans les contrats sont :

- Taux maximum : 50 %
- Montant des dépenses subventionnables : 60 000 € minimum
- Montant minimum de l'intervention régionale : 30 000 €

CONSIDERANT les opérations inscrites dans le Contrat Ambition Région déclinent la stratégie d'investissement proposée par l'EPCI en lien avec les acteurs de son territoire. Sont exclus les projets d'assainissement et de voirie.

CONSIDERANT l'enveloppe pour notre territoire est de 853 000€

CONSIDERANT les éléments ci-dessus, l'ensemble des communes, le Conseiller Régional et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse ont travaillé pour proposer d'intervenir dans le contrat selon 4 axes : Culture, Tourisme, Économie et Centre bourgs avec un partage de l'enveloppe entre l'intercommunalité et les communes comme défini dans le tableau ci-dessous.



La Région Auvergne-Rhône-Alpes		CONTRAT AMBITION REGION 2017-2020 Enveloppe CŒUR DE CHARTREUSE 853 000 €				846 750,00 €	
	MAITRE D'OUVRAGE	PROJET	REALISATION	MONTANT HT	TAUX SUB		
CULTURE						166 750,00 €	
	SAINT LAURENT DU PONT	REHABILITATION DE LA MAISON DES ARTS	2017	445 000,00 €	15%	66 750,00 €	
	SAINT LAURENT DU PONT	CONSTRUCTION D'UNE MEDIATHEQUE TETE DE RESEAU	2018-2019	1 600 000,00 €	Forfait	70 000,00 €	
	20%	CCCC	MISE EN ACCESIBILITE DE LA SALLE NOTRE DAME	2018	200 000,00 €	15%	30 000,00 €
TOURISME						330 000,00 €	
	LES ECHELLES	PROJET DE RESTAURANT	2017/2018	450 000,00 €	20%	90 000,00 €	
	39%	CORBEL	ACQUISITION FONCIERE ET REHABILITATION D'UN ANCIEN MOULIN	2018/2019	150 000,00 €	20%	30 000,00 €
	CCCC	ZONE D'ACCUEIL DU DESERT	2017	250 000,00 €	20%	50 000,00 €	
	CCCC	CONSTRUCTION OTI	2018	800 000,00 €	20%	160 000,00 €	
ECONOMIE						170 000,00 €	
	20%	ENTREMONT LE VIEUX	ESPACE CO-WORKING	2017/2018	100 000,00 €	30%	30 000,00 €
	CCCC	EXTENSION DU PÔLE TERTIAIRE	2017/2018	700 000,00 €	20%	140 000,00 €	
CENTRE BOURGS						180 000,00 €	
	ENTRE DEUX GUIERS	RIV 2 GUIERS	2018/2019	750 000,00 €	Forfait	45 000,00 €	
	LES ECHELLES	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	2018/2019		Forfait	45 000,00 €	
	21%	SAINT PIERRE D'ENTREMONT 73	AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU BOURG	2017-2019	1 217 000,00 €	Forfait	45 000,00 €
	SAINT PIERRE D'ENTREMONT 38	CREATION DE SIX LOGEMENTS ET D'UN ESPACE COMMERCIAL AU REZ DE CHAUSSEE	2017	684 269,00 €	Forfait	45 000,00 €	
7 346 269,00 €							
INTERCOMMUNALITE 45%		380 000,00 €					

Après avoir entendu l'exposé du Président, le Conseil Communautaire, à l'UNANIMITE :

- **VALIDE** la stratégie et les choix d'opérations (cf. tableau dessus),
- **AUTORISE** le Président à solliciter la contractualisation avec la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du dispositif ;
- **AUTORISE** le président à signer tout acte y afférent.

Le Président,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Grenoble, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 14 mars 2017,

Le Président



Denis SEJOURNE